

Charte de la plateforme : Procédures et règles de fonctionnement

CONDITIONS D'ACCES ET D'UTILISATION

- ❖ Accès à la plateforme

Le service est ouvert de 9h à 18h du lundi au vendredi

- ❖ *Utilisateurs habilités :*

La mise à disposition des équipements requiert la formation préalable des utilisateurs par la responsable de la plateforme. Cette formation se traduit par l'acquisition d'une autonomie permettant à l'utilisateur de réserver les équipements sur lesquels il a été formé. La durée de formation est variable suivant le type d'instrument et est adaptée en fonction de l'utilisateur

- ❖ *Utilisateurs non habilités*

Les expériences seront conduites par les responsables des instruments. En conséquence, l'utilisateur devra informer le responsable de l'instrument et planifier avec lui les dates d'expérimentation.

Dans tous les cas, une discussion préalable avec le demandeur pourra être nécessaire afin de préciser le type d'échantillon et des paramètres recherchés.

Les utilisateurs et leur chef d'équipe devront lire, accepter et signer cette charte d'utilisation ainsi que les procédures qui s'y rattachent.

Les activités de développement demandées par des utilisateurs externes à l'unité U1148 ou CSPBAT (hors collaboration), nécessitent le dépôt de projet par le demandeur auprès du responsable de la plateforme. Le démarrage du projet ne sera effectif qu'après une évaluation et approbation par les responsables scientifiques de la plateforme

RESERVATIONS

La durée maximale de réservation est fixée à 3 heures par jour

Les demandes de réservation doivent être inscrites dans le cahier d'utilisation posé à côté de l'appareil en indiquant nom, prénom, laboratoire et la durée d'utilisation.

Les utilisateurs extérieurs à l'UFR-SMBH n'ayant pas accès au planning de réservation doivent contacter le responsable.

Dans le cas d'un besoin d'assistance, il est impératif de contacter le responsable de la plateforme avant de réserver.

En cas de modification de la durée effective de la séance (diminution ou prolongation de la séance) l'utilisateur doit reporter cette modification sur le planning. Cette modification peut être faite au plus tard 3 heures avant l'heure choisie.

Pour le bon fonctionnement de la plateforme, il est important que les utilisateurs soient ponctuels à leur rendez-vous. En cas de retard d'un utilisateur, le rendez-vous se terminera à l'heure initialement prévue afin de ne pas léser l'utilisateur suivant.

Annulation de la réservation : toute annulation devra être signalée au plus tard la veille de la date prévue au planning et confirmée par mail au responsable. Toute annulation ne satisfaisant pas ces conditions entraînera la facturation des prestations prévues.

La facturation est trimestrielle en fonction du temps réservé. Les sommes perçues permettent de couvrir partiellement les coûts de maintenance et de fonctionnement.

REGLES D'UTILISATION ET RESPONSABILITES

Tout utilisateur ayant reçu l'habilitation à utiliser un ou plusieurs instruments de la plateforme est responsable du matériel utilisé. Il doit en conséquence laisser le matériel dans un parfait état de fonctionnement et de propreté après utilisation. La plateforme assure la maintenance générale des appareils mais chaque utilisateur est tenu de respecter les conditions d'utilisation.

Tout utilisateur doit respecter les procédures de mise en route, d'utilisation et d'arrêt des appareils. Ces procédures sont affichées à proximité des instruments et disponibles sur demande en format électronique. Elles sont établies et modifiables uniquement par le personnel de la plateforme selon les spécifications des fournisseurs de matériel.

Le dernier utilisateur de la journée devra éteindre le système dans sa totalité selon le protocole indiqué pour chaque appareil

L'utilisateur s'engage à signaler immédiatement aux responsables tout dysfonctionnement qu'il aurait pu constater ou provoquer sur la plateforme (dérèglement d'un appareil, bouchage, problème informatique). Si aucun signalement n'a été effectué, la réparation des dommages causés aux instruments incombera au dernier utilisateur.

La plateforme ne pourra en aucune manière être tenue responsable : (1) d'une mauvaise utilisation des instruments par les utilisateurs formés, (2) des résultats qui seront obtenus et (3) des pertes directes ou indirectes qui pourraient en résulter.

A côté de chaque système, un classeur regroupant les documents suivants est à la disposition de l'utilisateur :

- le « cahier de suivi des séances », à remplir par l'utilisateur à chaque séance.
- la fiche de dysfonctionnement, à remplir en cas de problème technique.

Pour le bon fonctionnement de la plateforme, les utilisateurs autonomes sont tenus d'avertir immédiatement le responsable de la plateforme en cas de problème technique.

En aucun cas les utilisateurs ne sont autorisés à enlever, échanger ou ajouter des équipements sans l'autorisation de l'une des personnes de la plateforme. Ceci est aussi valable pour les logiciels et tout matériel informatique.

STORAGE DES DONNEES

Les données doivent être exportées selon les indications fournies lors de la formation et ensuite récupérées par chaque utilisateur (les clés USB sont interdites).

HYGIENE ET SECURITE

Tout utilisateur (assisté ou non) est tenu de respecter les règles de sécurité et d'hygiène liées à la plateforme ainsi que les règles particulières associées à chacun des instruments.

Les utilisateurs doivent fournir toutes les informations sur les échantillons quant aux risques éventuels tant pour les manipulateurs que pour le matériel.

La plateforme se réserve le droit de ne pas réaliser un projet si les échantillons présentent des risques. Tout demandeur externe à l'UFR-SMBH désirant participer aux analyses sur le site de la plateforme devra être assuré par son employeur au travers des garanties Responsabilité Civile et Individuelle Accident (indemnisation sur dommages corporels). La première réservation sera subordonnée à la signature d'un document justifiant de cette assurance

TARIFICATIONS

Tarifs horaires

	SMBH non assisté	SMBH assistés	Externes non assistés	Externes assistés	Industriels assistés
Infrarouge	5 €	10 €	15 €	30 €	40 €
UV-Visible	5 €	10 €	15 €	30 €	40 €
Fluorescence	5 €	10 €	15 €	30 €	40 €
Zeta nanosizer	5 €	10 €	15 €	30 €	40€
ATG	20 €				

PUBLICATION DES TRAVAUX REALISES GRACE AU CONCOURS DE LA PLATEFORME

Tout utilisateur interne ou externe s'engage à remercier la plate-forme pour les analyses effectuées sur les instruments selon l'implication dans le projet:

- Les analyses ont été réalisées en prestation de service uniquement : la plateforme sera citée dans les remerciements, selon la formule: "We acknowledge the CNanoMat facility (University Paris 13 France)

- Les analyses ont impliqué des développements spécifiques et/ou une participation intellectuelle et/ou technique spécifique de la part de l'un ou plusieurs des personnels de la plateforme qui ont eu un impact significatif sur l'avancement des travaux : le ou les personnels de la plateforme seront intégrés dans la liste des co-auteurs. Le positionnement sera discuté avec les auteurs.

Ces règles sont applicables, que les utilisateurs soient autonomes ou non sur les instruments utilisés pour produire les résultats.

Le personnel de la plateforme s'engage à fournir les informations nécessaires à la rédaction des matériels et méthodes concernant les configurations des instruments utilisés, ainsi que les références des organismes ayant financé le matériel et qui doivent être remerciés

Les responsables de la plateforme se réservent le droit d'empêcher l'accès à un utilisateur en bloquant son compte en cas de non respect des règles énoncées dans le présent document.